



**PAR COURRIEL**

Montréal, le 6 décembre 2024

**Objet : Votre demande d'accès à l'information  
N/D 032 142 000 / 2024-2025-050D**

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information reçue à nos bureaux le 8 novembre dernier par courriel et telle que formulée, vous souhaitez obtenir :

- *« Copie détaillée de toutes les factures ayant mené à des paiements ou des remboursements pour les montants versés à titre de «frais liés au déplacement», de «frais de fonction» et de «véhicule de fonction» pour le président et chef de la direction de la SAQ, depuis son entrée en poste. J'aimerais que les documents précisent la date de la transaction, le nom des entreprises ayant émis les factures et les détails des produits achetés (ex : repas, alcool, etc.) et des services reçus.*
- *Copie détaillée de toutes les factures ayant mené à des paiements ou des remboursements pour les montants versés à titre de «frais liés au déplacement», de «frais de fonction» et de «véhicule de fonction» pour l'ancienne présidente et cheffe de la direction de la SAQ, Catherine Dagenais, pendant son mandat à ce poste. J'aimerais que les documents précisent la date de la transaction, le nom des entreprises ayant émis les factures et les détails des produits achetés (ex : repas, alcool, etc.) et des services reçus.*
- *Tout document permettant de connaître les noms et titres des personnes invitées (s'il y a lieu) pour les dépenses remboursées aux deux premiers points de la présente demande ».*

Madame Catherine Dagenais est entrée en fonction comme présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec le 26 juin 2018 et a été remplacée par monsieur Jacques Farcy le 25 juin 2023. En vertu du *Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels*, nous diffusons dans SAQ.com, et plus particulièrement dans la section [Documents disponibles](#), les frais de la présidente et du président de façon trimestrielle. Ainsi, pour les années financières 2020-2021 à 2024-2025, vous trouverez l'information concernant les frais liés aux déplacements, frais de fonction et frais de véhicule de fonction à même les documents diffusés en ligne.

Pour les années financières 2018-2019 et 2019-2020, nous joignons à la présente les documents pertinents qui ont antérieurement également été publiés dans SAQ.com.

Quant à votre demande afin d'obtenir les factures associées aux frais diffusés de même que les noms et titres des personnes invitées, s'il y a lieu, nous ne pouvons pas y donner suite, puisque cette documentation comprend en substance des renseignements personnels et commerciaux qui sont confidentiels en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (ci-après appelée la « *Loi sur l'accès* »). À ce sujet, nous vous référons aux articles 14, 22, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès*. Enfin, le nombre de documents visés par cette portion de votre demande serait substantiel et en conséquence, la Société des alcools réserve ses droits de soulever éventuellement l'article 137.1 de la *Loi sur l'accès* si la présente devait faire l'objet d'un recours en révision.

.. /2

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 5713  
daniel.collette@saq.qc.ca

Vous pouvez appeler de cette décision devant la Commission d'accès à l'information. À cet effet, vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Recevez, [REDACTED], l'expression de nos sentiments distingués.

Le responsable adjoint à l'information,

[REDACTED]

Me Daniel Collette  
DC/dn  
P.J.

## Frais du président et chef de la direction – 2<sup>e</sup> trimestre 2018-2019

Madame Catherine Dagenais est entrée en fonction le 26 juin 2018.

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2018-2019)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement à l'étranger

- 2<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 24 juin 2018 au 15 septembre 2018, selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
<i>Aucun déplacement durant le trimestre</i>		

### Frais de fonction\*

- 2<sup>er</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 24 juin 2018 au 15 septembre 2018, selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2018-06-27	62, 05 \$
	2018-07-27	28, 97 \$
	2018-07-30	62, 49 \$
	2018-08-09	59, 87 \$
	2018-08-15	43, 67 \$
	2018-08-20	71, 15 \$
	2018-08-29	42, 80 \$
	2018-09-06	92, 89 \$

\*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

### Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 2<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 24 juin 2018 au 15 septembre 2018, selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	563,07 \$	45, 96 \$	3534, 81 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

## Frais du président et chef de la direction – 3<sup>e</sup> trimestre 2018-2019

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2018-2019)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 3<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 16 septembre 2018 au 5 janvier 2019, selon nos périodes comptables)

Frais de déplacement à l'extérieur du Québec

Description	Date	Hébergement	Repas	Autre
Aucun déplacement à l'extérieur du Québec durant la période				

Frais de déplacement au Québec

Description	Date	Hébergement	Repas	Autre
Rencontre Secteurs à Québec	2018-10-01	493,72 \$ (3 nuitées)	237,11 \$	
Diverses rencontres à Québec	2018-12-11	195,62 \$	51,89 \$	

### Frais de fonction\*

- 3<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 16 septembre 2018 au 5 janvier 2019, selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2018-09-27	39,81 \$
	2018-10-15	135,44 \$
	2018-11-12	50,91 \$
	2018-12-05	70,09 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions	2018-09-18	30,35 \$
	2018-09-20	29,21 \$
	2018-10-26	4,03 \$
	2018-12-20	17,03 \$

\*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

### Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 3<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 16 septembre 2018 au 5 janvier 2019, selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	811,66 \$	1016,91 \$	3534, 81 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

## Frais du président et chef de la direction – 4<sup>e</sup> trimestre 2018-2019

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2018-2019)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 4<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 6 janvier au 28 mars 2019 selon nos périodes comptables)

#### Frais de déplacement à l'extérieur du Canada

Description	Date	Hébergement	Repas	Transport
Prowein Dusseldorf Allemagne	2019-03-10 au 2019-03-20	2370,31 \$	360,57 \$	1319,21 \$

#### Frais de déplacement à l'extérieur du Québec

Description	Date	Hébergement	Repas	Transport
CALJ Toronto	2019-02-11 au 2019-02-12	602,15 \$	124,76 \$	298,92 \$

#### Frais de déplacement au Québec

Description	Date	Hébergement	Repas	Autre
Fondation CHU à Québec	2019-03-30	195,62 \$	63,23 \$	
Visites de succursales Outaouais	2019-03-21 au - 2019-03-23	247,37 \$	69,70 \$	
Rencontre avec employés, RACJ, visites succursales	2019-01-17	205,98 \$	68,77 \$	

### Frais de fonction\*

- 4<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 6 janvier au 28 mars 2019, selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2019-01-18	14,79 \$
	2019-02-05	64,10 \$
	2019-03-01	18,12 \$
	2019-03-13	215,74 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions	2019-01-31	33,36 \$
	2019-02-28	20,95 \$
	2019-03-07	15,02 \$

\*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

## Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 4<sup>e</sup> trimestre 2018 - 2019 (du 6 janvier au 28 mars 2019, selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	357,53 \$		3638,29 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

## Frais de la présidente et chef de la direction – 1<sup>er</sup> trimestre 2019-2020

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2019-2020)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 1<sup>er</sup> trimestre 2019- 2020 (du 31 mars au 22 juin 2020 selon nos périodes comptables)

Frais de déplacement à l'extérieur du Canada

Description	Date	Hébergement	Repas	Transport
Vinexpro - Bordeaux	2019-05-12 au 2019-05-17	2397,37 \$	269,45 \$	1195,45 \$

Frais de déplacement à l'extérieur du Québec

Description	Date	Hébergement	Repas	Transport
CALJ Halifax	2019-06-02 au 2019-06-04	651,51 \$	83,18 \$	432,25 \$

Description	Date	Hébergement	Repas	Autre
-------------	------	-------------	-------	-------

### Frais de fonction\*

- 1<sup>er</sup> trimestre 2019- 2020 (du 31 mars au 22 juin 2020 selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2019-05-15	15,12 \$
	2019-06-04	36,97 \$
	2019-06-10	156,32 \$
	2019-03-12	60,17 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions	2019-04-25	35,59 \$
	2019-05-02	8,54 \$
	2019-05-02	4,26 \$
	2019-05-06	62,55 \$
	2019-05-23	37,38 \$
	2019-06-11	22,22 \$

\*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

### Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 1<sup>er</sup> trimestre 2019- 2020 (du 31 mars au 22 juin 2020 selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	1150,24 \$	125,99\$	3534,81 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

## Frais du président et chef de la direction – 2<sup>e</sup> trimestre 2019-2020

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2019-2020)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 2<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 23 juin au 14 septembre 2019 selon nos périodes comptables)

Frais de déplacement au Québec

Description	Date	Hébergement	Repas incluant repas avec invités	Transport
Visites de succursales au Saguenay Lac St-Jean - Alma	2019-08-21 au 2019-08-22	125,24 \$	385,93 \$	745,01 \$
Visites de succursales en Abitibi (Rouyn-Noranda)	2019-08-13 au 2019-08-15	308,43 \$	600,53 \$	450,03 \$

Description	Date	Hébergement	Repas	Autre
-------------	------	-------------	-------	-------

### Frais de fonction\*

- 2<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 23 juin au 14 septembre 2019 selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2019-07-04	210,28 \$
	2019-07-08	55,57 \$
	2019-08-01	56,77 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions et réunions internes	2019-06-27	47,57 \$
	2019-07-03	88,41 \$
	2019-08-12	180,45 \$
	2019-09-11	34,20 \$

\*Il s'agit des frais qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

### Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 2<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 23 juin au 14 septembre 2019 selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	360,41 \$	209,93 \$	3534,81 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire



## Frais de la présidente et chef de la direction – 3<sup>e</sup> trimestre 2019-2020

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2019-2020)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 3<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 15 septembre 2019 au 4 janvier 2020 selon nos périodes comptables)

Frais de déplacement au Québec

Description	Date	Hébergement	Repas incluant repas avec invités	Transport
Rencontres d'employés	2019-10-15 au 2019-10-17	354,62 \$	895,96 \$ \$	0 \$
Rencontres d'employés	2019-11-04 au 2019-11-05	177,31 \$	287,12 \$	0 \$
Rencontres d'employés et visites de succursales	2019-12-10 au 2019-12-12	435,97 \$	435,97 \$ \$	0 \$

### Frais de fonction\*

- 3<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 15 septembre 2019 au 4 janvier 2020 selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2019-09-26	19,37 \$
	2019-11-11	64,34 \$
	2019-11-14	54,53 \$
	2019-12-13	91,62 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions et réunions internes	2019-09-11	17,50 \$
	2019-09-23	22,24 \$
	2019-09-24	15,68 \$
	2019-09-27	17,81 \$
	2019-10-09	7,90 \$
	2019-10-10	7,52 \$
	2019-10-28	182,67 \$
	2019-10-31	14,39 \$
	2019-10-31	43,20 \$
	2019-11-13	34,39 \$
	2019-11-13	138,15 \$
	2019-11-21	69,67 \$
	2019-11-21	10,81 \$
	2019-12-02	62,35 \$
	2019-12-12	49,04 \$
2019-12-19	181,03 \$	
2019-12-19	41,53 \$	

Il s'agit des frais incluant les taxes qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

## Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 3<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 15 septembre 2019 au 4 janvier 2020 selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	1088,95 \$	2188,99 \$	3703,10 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

## Frais de la présidente et chef de la direction – 4<sup>e</sup> trimestre 2019-2020

### Salaire, indemnités et allocations annuelles (2019-2020)

- Le salaire, les indemnités et allocations annuelles du président et chef de la direction de la SAQ sont accessibles sur le site du ministère du Conseil exécutif ([cliquez ici](#)).

### Frais liés au déplacement

- 4<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 5 janvier au 28 mars selon nos périodes comptables)

Frais de déplacement à l'extérieur du Canada

Description	Date	Hébergement	Repas incluant repas avec invités	Transport
-------------	------	-------------	-----------------------------------	-----------

Frais de déplacement au Québec

Description	Date	Hébergement	Repas incluant repas avec invités	Transport
Rencontre -St sauveur	2020-01-29 au 2020-01-30	165.41	88,47 \$	0 \$

### Frais de fonction\*

- 4<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 5 janvier au 28 mars 2020 selon nos périodes comptables)

Description de la dépense	Date	Coût
Repas avec invités	2020-02-18	85,58 \$
Frais de repas dans le cadre de ses fonctions et réunions internes	2020-01-23	35,36 \$
	2020-01-24	120,90 \$
	2020-01-28	89,03 \$
	2020-01-29	156,59 \$
	2020-02-10	31,44 \$
	2020-02-13	166,66 \$
	2020-02-20	264,62 \$
	2020-03-04	51,84 \$

Il s'agit des frais incluant les taxes qui ont été remboursés au cours des périodes comptables.

### Véhicule de fonction <sup>(1)</sup>

- 4<sup>e</sup> trimestre 2019- 2020 (du 5 janvier au 28 mars 2020 selon nos périodes comptables)

Description	Essence	Entretien	Location
Véhicule	811,23 \$	1515,84 \$	3757,30 \$

(1) Il s'agit d'un avantage imposable pour le bénéficiaire

# LOI SUR L'ACCÈS AUX DOCUMENTS DES ORGANISMES PUBLICS ET SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prohibition.

**14.** Un organisme public ne peut refuser l'accès à un document pour le seul motif que ce document comporte certains renseignements qu'il doit ou peut refuser de communiquer en vertu de la présente loi.

Accès non autorisé.

Si une demande porte sur un document comportant de tels renseignements, l'organisme public peut en refuser l'accès si ces renseignements en forment la substance. Dans les autres cas, l'organisme public doit donner accès au document demandé après en avoir extrait uniquement les renseignements auxquels l'accès n'est pas autorisé.

1982, c. 30, a. 14.

Secret industriel.

**22.** Un organisme public peut refuser de communiquer un secret industriel qui lui appartient.

Renseignement financier, commercial, scientifique.

Il peut également refuser de communiquer un autre renseignement industriel ou un renseignement financier, commercial, scientifique ou technique lui appartenant et dont la divulgation risquerait vraisemblablement d'entraver une négociation en vue de la conclusion d'un contrat, de causer une perte à l'organisme ou de procurer un avantage appréciable à une autre personne.

Organisme public aux fins industrielles ou commerciales.

Un organisme public constitué à des fins industrielles, commerciales ou de gestion financière peut aussi refuser de communiquer un tel renseignement lorsque sa divulgation risquerait vraisemblablement de nuire de façon substantielle à sa compétitivité ou de révéler un projet d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds ou une stratégie d'emprunt, de placement, de gestion de dette ou de gestion de fonds.

1982, c. 30, a. 22; 2006, c. 22, a. 11.

Renseignements confidentiels.

**53.** Les renseignements personnels sont confidentiels sauf dans les cas suivants:

1° la personne concernée par ces renseignements consent à leur divulgation; si cette personne est mineure, le consentement peut également être donné par le titulaire de l'autorité parentale;

2° ils portent sur un renseignement obtenu par un organisme public dans l'exercice d'une fonction juridictionnelle; ils demeurent cependant confidentiels si l'organisme les a obtenus alors qu'il siégeait à huis-clos ou s'ils sont visés par une ordonnance de non-divulgation, de non-publication ou de non-diffusion.

1982, c. 30, a. 53; 1985, c. 30, a. 3; 1989, c. 54, a. 150; 1990, c. 57, a. 11; 2006, c. 22, a. 29.

Renseignements personnels.

**54.** Dans un document, sont personnels les renseignements qui concernent une personne physique et permettent de l'identifier.

1982, c. 30, a. 54; 2006, c. 22, a. 110.

**137.1.** La Commission peut autoriser un organisme public à ne pas tenir compte de demandes manifestement abusives par leur nombre, leur caractère répétitif ou leur caractère systématique ou d'une demande dont le traitement serait susceptible de nuire sérieusement aux activités de l'organisme.

Il en est de même lorsque, de l'avis de la Commission, ces demandes ne sont pas conformes à l'objet des dispositions de la présente loi sur la protection des renseignements personnels.

2006, c. 22, a. 92.

## AVIS DE RECOURS EN RÉVISION

### RÉVISION

#### a) Pouvoir

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne peut, lorsque sa demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels ou dans le cas où le délai prévu pour répondre est expiré, demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision.

La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

#### QUÉBEC

Bureau 2.36  
525, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5S9

Tél : (418) 528-7741  
Télec : (418) 529-3102

#### MONTRÉAL

Bureau 900  
2045, rue Stanley  
Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél : (514) 873-4196  
Télec : (514) 844-6170

**Courriel de la Commission :** [cai.communications@cai.gouv.qc.ca](mailto:cai.communications@cai.gouv.qc.ca)

#### b) Motifs

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considéré comme des documents d'un organisme public).

#### c) Délais

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).